

Les États-Unis contre le reste de la planète

Des droits de douane pour tous

Le Canada a échappé de justesse – pour le moment du moins – au nouvel outil économique de Trump : des tarifs réciproques imposés à des dizaines de pays. Certains s'en sortent mieux que d'autres, mais aucun partenaire commercial n'est totalement à l'abri de cette vague tarifaire que le président déclenche pour générer des revenus et pour corriger les « injustices » commerciales dont seraient victimes les États-Unis depuis de nombreuses années. Hier, Trump a affirmé sans détour qu'il est prêt à bouleverser l'ordre commercial mondial, qui repose sur la coopération internationale depuis des décennies.

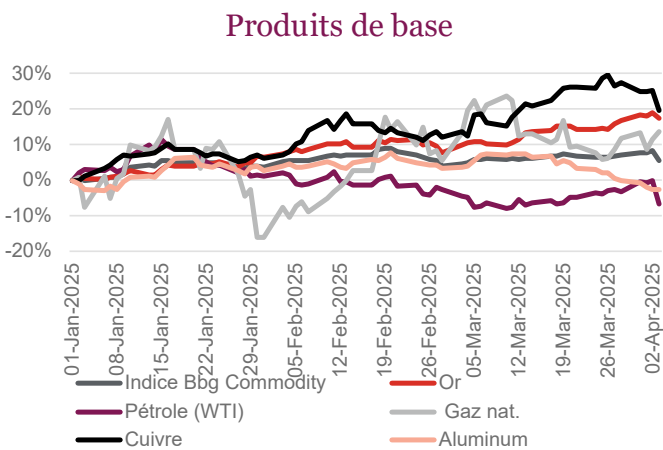
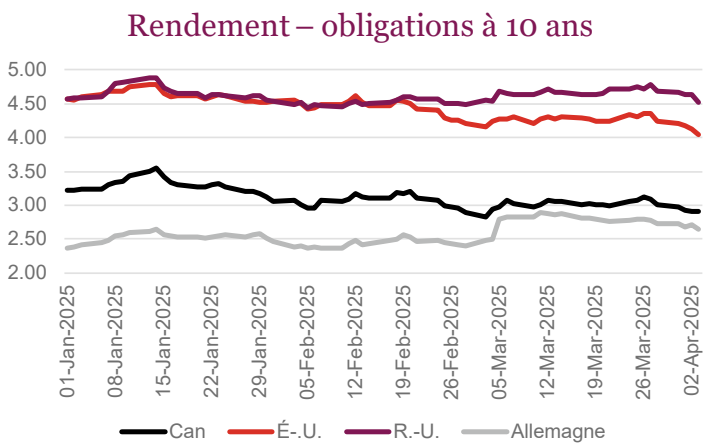
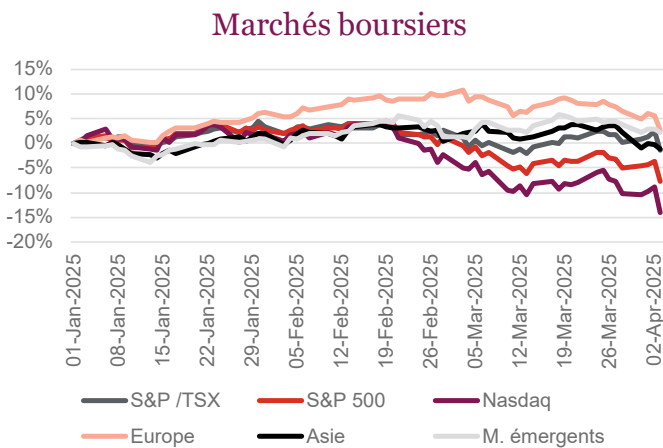
Le 2 avril, Trump a présenté un vaste plan tarifaire qui prévoit des droits de douane de 10 % sur les importations en provenance de 185 pays, et des droits encore plus élevés pour certains partenaires considérés comme de « mauvais acteurs ». Les produits canadiens conformes à l'ACEUM seront exemptés des droits de base de 10 %, mais les autres produits seront soumis à des droits de 25 %, ou de 10 % dans le cas de l'énergie et de la potasse. Les droits sur l'acier et l'aluminium canadien ainsi que les droits de 25 % sur les véhicules importés demeureront en vigueur. C'est la Chine qui subit la plus forte hausse, les droits atteignant 54 % une fois ajoutés aux droits existants. L'UE (20 %), le Vietnam (46 %), Taïwan (32 %) et l'Inde (26 %) sont également parmi les plus durement touchés. Ces droits de douane sont les plus élevés imposés par les États-Unis depuis plus d'un siècle et pourraient avoir de graves conséquences économiques. Ce sont les renseignements dont nous disposons à ce jour. Comme l'ont montré les précédentes menaces tarifaires, les politiques peuvent évoluer rapidement. Pour l'instant, nous analyserons la réaction du marché et les conséquences potentielles de la plus récente salve tarifaire de Trump.

Réaction des marchés

Marchés boursiers : Les droits de douane annoncés par Donald Trump à l'occasion du « jour de la libération » semblent avoir créé de la volatilité et de l'incertitude sur les marchés mondiaux en raison de leurs possibles conséquences économiques. Le lendemain de l'annonce, les marchés ont piqué du nez (calculs de rendement effectués à 14 h 30 HE), le S&P 500 et le Nasdaq Composite ayant plongé respectivement de 4,3 % et de 5,5 %. Perçus par certains comme plus radicaux que prévu, ces droits de douane se répercutent aussi sur les marchés mondiaux, y compris en Allemagne (DAX), en France (CAC) et au Royaume-Uni (FTSE), où les indices ont baissé respectivement de 3,1 %, 3,3 % et 1,5 %. En Asie, les indices Nikkei, au Japon, et Hang Seng, à Hong Kong, ont également reculé de 2,8 % et 1,5 %. Cette chute généralisée illustre à quel point les marchés financiers mondiaux sont interconnectés et combien le virage dans la politique commerciale des États-Unis peut avoir des conséquences profondes.

Or et obligations : Les investisseurs semblent de plus en plus préoccupés par le possible impact des droits de douane sur la croissance économique mondiale et l'inflation. Face à l'incertitude politique et au spectre d'une récession, l'or a vu son cours s'envoler jusqu'à des sommets historiques depuis le début de 2025, s'imposant ainsi comme un placement de choix. Mais depuis l'annonce du « jour de la libération », le cours de l'or alterne entre rebonds et effondrements. Ces fluctuations pourraient être dues en partie à la réaction initiale aux droits de douane, puis à l'exemption que la Maison-Blanche a annoncée pour les produits de base comme l'or, l'argent, le platine, le palladium et le cuivre. Pendant ce temps, sur le marché obligataire, les investisseurs cherchent des abris pour se protéger d'un éventuel ralentissement économique. Par conséquent, le rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans a baissé et est passé sous la barre des 4 %, offrant une option de diversification de portefeuille, alors que des baisses de taux de la Réserve fédérale sont attendues.

Devises : Les effets immédiats des droits de douane sur le dollar américain et les autres devises sont notables. À l'inverse de ce qu'on anticipait, le dollar a reculé, tandis que l'euro a enregistré des gains importants. Cela met en lumière la complexité des fluctuations des taux de change face aux politiques commerciales et à la conjoncture économique.



	3-Apr	CA		3-Apr	CA
Actions			Produits de base		
S&P /TSX	-3.6%	-1.4%	Ind. Bbg Commodity	-2.6%	5.6%
S&P 500	-4.3%	-7.7%	Or	-1.2%	17.5%
Nasdaq	-5.5%	-13.9%	Pétrole (WTI)	-6.8%	-6.8%
Europe	-2.6%	2.7%	Gaz nat.	1.9%	13.8%
Asie	-1.0%	-1.3%	Cuivre	-4.3%	19.8%
M. émerg.	-0.8%	2.1%	Aluminium	0.0%	-2.8%
Rendement – 10 ans (var. pdb)					
Can	-0.90	-31.90			
É.-U.	-8.90	-52.73			
R.-U.	-12.00	-4.80			
Allemagne	-7.00	28.60			

Source : Bloomberg, 3 avril 2025 à 14 h 30 HE

Contexte politique et risque de représailles

Contexte politique : À moins de 30 jours des élections canadiennes, les droits de douane pèsent lourdement dans la balance et influenceront sans doute l'issue du scrutin. Comme nous l'avons vu, la pression économique exercée par les droits de douane américains pourrait amener les électeurs à voter pour des partis prônant des politiques protectionnistes ou des négociations commerciales plus serrées. Les droits de douane ainsi que les enjeux régionaux et provinciaux seront probablement au cœur des campagnes des chefs de parti. En définitive, les Canadiens seront appelés à définir clairement leurs priorités. Au sud de la frontière, la situation politique demeure complexe, le président Trump faisant face à des pressions intérieures et internationales. Le mercredi 2 avril, le Sénat a adopté une résolution symbolique pour s'opposer aux droits de douane sur les produits canadiens, alors que le président Donald Trump intensifiait le conflit commercial. Quatre sénateurs républicains ont joint leurs voix à celles des démocrates, une critique inhabituelle à l'égard du président.

Risque de représailles : Qu'ils choisissent de riposter par des droits de douane, de tenter de négocier avec le président Trump ou de simplement faire des concessions, les pays s'exposent à diverses conséquences. Les pays qui ripostent par des droits de douane pour protéger leurs secteurs névralgiques et défendre leurs intérêts risquent de déstabiliser leur économie et de compromettre les relations commerciales mondiales, ce qui pourrait provoquer une guerre commerciale longue et dommageable. D'un autre côté, la négociation et les concessions pourraient retarder les tensions économiques, mais s'accompagner de conséquences politiques et commerciales à long terme. Sur le plan politique, toute concession pourrait être perçue comme désastreuse par les industries nationales et l'électorat et entraîner des critiques à l'égard des politiciens s'ils paraissent faibles ou trop conciliants. En outre, l'impact à long terme des concessions pourrait renforcer la stratégie tarifaire de Trump, ce qui les encouragerait, lui et les prochaines administrations, à utiliser à nouveau ce genre de tactique. En fin de compte, chaque pays doit choisir sa riposte en fonction de l'impact économique potentiel, des conséquences politiques et des objectifs commerciaux à long terme.

Et ensuite?

L'impact des droits de douane sur l'économie mondiale est complexe et se fait sentir sur les marchés boursiers et obligataires, les mouvements de change et même dans la sphère politique. Jusqu'ici, sur les marchés financiers, l'impact a été une augmentation de la volatilité. Les actions sont exposées à des risques liés aux bénéfices, tandis que les valeurs refuges que sont les obligations et les produits de base subissent un regain de popularité. Il sera crucial que le reste du monde comprenne les objectifs finaux des États-Unis, les politiques commerciales mises en œuvre pour les atteindre ainsi que le risque de représailles de la part des pays touchés, pour être en mesure de déterminer les conditions nécessaires à la stabilité économique mondiale à long terme et à l'évolution de la dynamique des échanges commerciaux.

Source : Les graphiques ont été produits par Bloomberg L.P. et Patrimoine Richardson, à moins d'indication contraire.

Auteurs : An Nguyen, vice-présidente, Services d'investissement; Phil Kwon, chef, Analyse de portefeuille; Andrew Innis, analyste

Avis de non-responsabilité

Patrimoine Richardson Limitée

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et elles ne sauraient être attribuées à Patrimoine Richardson Limitée ou à ses sociétés affiliées. Les opinions, estimations et autres renseignements contenus dans ce rapport reflètent le point de vue des auteurs à la date du rapport et sont modifiables sans préavis. Nous ne garantissons pas l'exhaustivité ou l'exactitude de ces renseignements et nous demandons aux lecteurs de ne pas prendre de décision sur la foi de ces renseignements. Avant de donner suite à une recommandation, les investisseurs doivent déterminer si celle-ci convient à leur situation particulière et, au besoin, obtenir un avis professionnel. Le rendement passé n'est pas garant de résultats futurs. Les commentaires contenus dans la présente sont de nature générale et ne sauraient constituer ou être réputés constituer des conseils juridiques ou fiscaux pour quiconque. En conséquence, les lecteurs sont invités à consulter leur propre conseiller fiscal ou juridique au sujet des conséquences fiscales dans leur situation particulière.

Déclarations prospectives

Les déclarations prospectives sont fondées sur les attentes, les estimations, les prévisions et les projections actuelles basées sur les convictions et les hypothèses des auteurs. Ces déclarations comportent des risques et des incertitudes et rien ne garantit que le rendement ou les résultats futurs, les estimations ou les attentes se concrétiseront, et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés, sous-entendus ou envisagés dans les déclarations prospectives. Les opinions, estimations et autres renseignements contenus dans ce rapport reflètent le point de vue des auteurs à la date du rapport et sont modifiables sans préavis. Patrimoine Richardson ne garantit pas l'exhaustivité ou l'exactitude de ces renseignements et demande aux lecteurs de ne pas prendre de décision sur la foi de ces renseignements. Avant de donner suite à une recommandation, les investisseurs doivent déterminer si celle-ci convient à leur situation particulière et, au besoin, obtenir un avis professionnel. Le rendement passé n'est pas garant de résultats futurs. Ces estimations et attentes comportent des risques et des incertitudes et rien ne garantit que le rendement ou les résultats futurs, les estimations ou les attentes se concrétiseront, et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés, sous-entendus ou envisagés dans les déclarations prospectives. La société ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser de telles déclarations prospectives à la lumière de nouvelles données, d'événements futurs ou de tout autre facteur qui pourrait influencer sur ces renseignements et décline toute responsabilité à cet égard, sauf si la loi l'exige.

Avant de donner suite à une recommandation, les investisseurs doivent déterminer si celle-ci convient à leur situation particulière et, au besoin, obtenir un avis professionnel.

Bien que les renseignements contenus dans ce document aient été obtenus de sources considérées fiables, nous ne pouvons en garantir l'exactitude et l'exhaustivité. Ce rapport n'est pas une publication ou un rapport de recherche officiel de Patrimoine Richardson et ne doit en aucun cas servir à des fins de sollicitation dans tout territoire.

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne doit pas être considéré comme une offre de valeurs mobilières ni comme une sollicitation d'achat, une offre de vente ou une recommandation visant un titre.

Patrimoine Richardson Limitée est membre du Fonds canadien de protection des investisseurs.

Patrimoine Richardson est une marque de commerce de James Richardson & Fils, Limitée utilisée sous licence.